

Henrichemont Le Mag n°13



La place



Henri IV



Juin 2023

Sommaire



Page 2 :

Partenaire de la communauté de communes

Vie de la commune - En bref

Page 4 : La Borne

Page 5 : Vie de la commune -
La place Henri IV

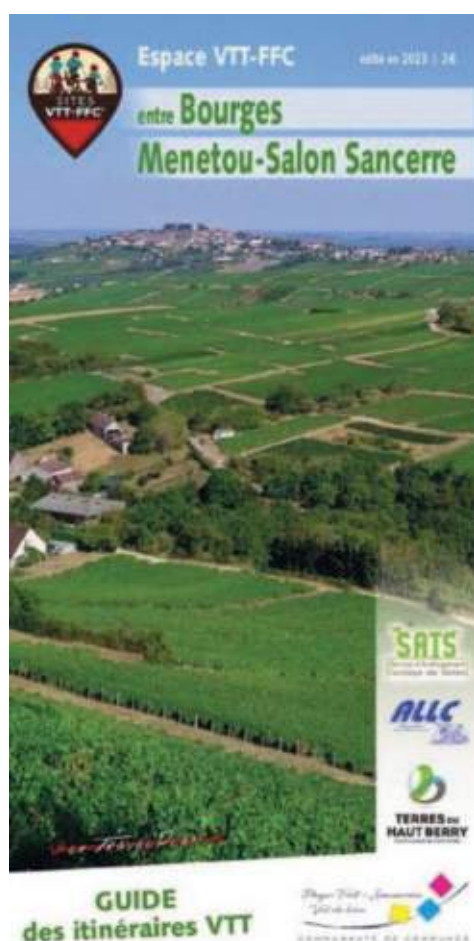
Page 3 : Le mot du Maire

Page 6 : Vie de la commune - Le budget

Partenaire de la communauté de communes



Un nouveau dépliant VTT-FFC



Henrichemont est située au coeur d'un espace VTT très étendu qui propose 53 circuits répartis sur 2 Communautés de Communes, soit 60 villages.

Entre les vignobles accidentés de Menetou et Sancerre, le Pays Fort bien rural en limite de Sologne avec ses bois et bocages, les pommiers et céréales plus proches de Bourges, le val de Loire côté Sancerrois (Loire à vélo), et le côté plus naturel, sauvage, près de Morogues et La Borne, des paysages très variés, de beaux panoramas et de nombreux Châteaux et sites à visiter vous permettront de profiter en famille, entre amis de belles balades sportives ou tranquilles.

Ces 53 circuits sont intégralement fléchés et représentent 1500 km répartis en plusieurs catégories : 9 verts, 9 bleus, 26 rouges, 9 noirs. Cet espace VTT-FFC est le second plus grand de France en terme de kilomètres de circuits proposés.

Les dépliants sont disponibles au tarif de 2 € dans les Offices de Tourisme (Bourges, Menetou-Salon, La Borne, Saint-Satur, Sancerre, Vailly sur Sauldre), ainsi qu'auprès de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (Les Aix d'Angillon, Vasselay et Centre Céramique de La Borne).

Vie de la commune - En bref



Calendrier prévisionnel des conseils municipaux

Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 septembre 2023.

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées. Elles seront indiquées environ une semaine à l'avance sur le site de la commune, l'application mymairie, la page Facebook et le panneau numérique. Si vous n'accédez pas à ces moyens de communication et souhaitez être présent à l'un de ces conseils, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie qui vous confirmera la date.



La place Henri IV : le cœur de notre ville !

C'est le 13 avril 1609 que Maximilien de Béthune, duc de Sully, posa la première pierre de notre cité, en présence du roi Henri IV.

Il s'agissait alors d'une ville de conception totalement nouvelle, jugée « idéale », dont l'architecture en forme de rose des vents s'articulait autour de la place carrée de 100 m de côté.

Henrichemont dispose ainsi d'une place totalement atypique, portée par l'histoire et qui constitue le passage obligé de tous les visiteurs qu'ils soient piétons ou motorisés.

L'une de nos priorités était de rénover et d'embellir ce lieu, véritable cœur de notre ville.

L'objectif est désormais atteint avec un ensemble de travaux qui s'est étalé sur ces 2 dernières années.

C'est tout d'abord le nouveau revêtement des voies de circulation et des passages piétons qui fut réalisé à notre demande, par le conseil départemental à l'été 2021.

S'en est suivi la réfection complète de la fontaine : changement des candélabres, peinture à chaud, reconditionnement total du circuit d'eau avec fonctionnement en circuit fermé, nettoyage du bassin.

En générant ainsi un clapotis régulier et apaisant, nos 4 chérubins sont de nouveau

actifs, pour notre plus grande satisfaction.

L'équipe communale a ensuite travaillé sur le fleurissement avec la mise en place de 8 parterres fleuris constitués de nouvelles compositions et couplés aux roses qui entourent cette fontaine.

D'autres aménagements pourront par la suite venir compléter ces différents travaux.

À noter que l'histoire de cette place Henri IV, au même titre qu'une vingtaine d'autres points remarquables de notre commune, figure désormais sur la visite guidée, accessible avec l'application myMairie Henrichemont.

Nous rappelons que cette application est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone et qu'elle fournit une masse d'informations sur la commune ainsi que des messages d'alerte en instantané.

Je vous souhaite à toutes à tous une excellente période estivale animée et festive, conformément au programme désormais joint à ce bulletin.

Bien sincèrement,
Gilles Bureau
Maire d'Henrichemont



Contacts :

Mairie : 02 48 26 70 04 - mairiehenrichemont@orange.fr

Site : www.henrichemont.fr

Réseaux sociaux :

www.facebook.com/mairiehenrichemont et www.instagram.com/mairiedhenrichemont

Application mymairie : télécharger l'appli via App Store ou Google play en tapant Henrichemont au niveau de la recherche.

Informations légales

Henrichemont Le Mag - Directeur de publication : G. Bureau, Maire d'Henrichemont

Comité de rédaction : Florence Semence, les membres de la commission Information et communication

Imprimeur : Imprimerie du Mont Henri, 6 rue de Sully, 18250 Henrichemont - Juin 2023



Zone grise à l'agonie

De mi-avril à mi-mai, par période de quelques jours, selon les tâches à accomplir, le château d'eau de La Borne a reçu les équipes qui préparent, implantent, installent, et connectent l'antenne-relais de téléphonie mobile, et les infrastructures nécessaires à son fonctionnement.

Cette antenne permet aux villageoises et villageois de ne plus courir, enfin, à l'autre bout du chemin, ou dans un des coins favorables afin de recevoir ou d'envoyer un message, lorsque le réseau daigne effectuer l'opération.

Les abonnés de Free, maître d'œuvre de l'installation, et d'Orange, associé à l'opération, quitteront la zone grise qui régnait sur le village. Pour les personnes reliées à d'autres services l'amélioration de leurs communications sera également sensible. Encore un peu de patience, le site sera pleinement opérationnel à l'automne.

Teff dit Gégé

Randonnée de Pâques : 695 marcheurs

Le meilleur « score » de la marche de Pâques, randonnée pédestre organisée par l'association Les Amis de La Borne avec 8, 15 ou 22 kilomètres, les parcours à choisir.

Ce rendez-vous, créé en 1991, ne cesse d'améliorer sa renommée. Ses parcours toujours renouvelés permettent d'apprécier les vastes alentours du village. Les marcheurs disent apprécier les ravitaillements. Certains viennent avec l'espoir de remporter une céramique. Des ateliers offrent des lots remis selon des critères incongrus, déterminés la veille. Et le trophée Prosper, une sculpture en grès d'Agnès Galvao, remporté par le groupe ou l'association qui présente le plus grand nombre d'inscrits sur les circuits 15 et 22 km. Remis en jeu à chaque session, l'équipe qui le reçoit 3 années consécutives se le voit offert. Plus de 70 personnes concourent à cette aventure. Des gens du village, les membres de l'association, les céramistes donateurs, les occasionnels, des bénévoles des communes limitrophes, participent à construire cette matinée vouée à la nature, à la santé, au partage, en toute simplicité et bonne humeur.



Cliché de Xavier

Teff dit Gégé

Extérieurs

36 créateurs « extérieurs » au village, ont exposé dans 24 jardins de particuliers, les 27, 28, 29 mai. Bien plus qu'une exposition : un festival. Son but, réenchanter La Borne, ses habitants, les céramistes, les visiteurs.



2 ans de préparation, et moult réunions où la résolution de détails se dénouent en piochant dans l'observation d'autres activités, par les 8 volontaires de la commission ad hoc de l'Association Céramique La Borne. 9 collaborateurs, les « Précieux », les assistent. Chacun dans un domaine spécifique. Des bénévoles apportent leur contribution, horaire, journalière...

Sur le terrain, à l'arrière du centre céramique, s'organisent de quoi recevoir un large public, un pôle information, 3 restaurants itinérants, une buvette, une scène musicale, des tables, des sièges, et des toilettes sèches pour les besoins nocturnes. Un village dans le village. Le P'tit Kfé et les lieux habituels consacrés à la restauration prévoient aussi du monde. Des milliers de visiteurs en récompense de ces efforts, dont certains viennent des plus lointaines régions du pays.

Extérieurs, intitulé de cet événement, réapparaîtra de façon régulière, annuelle, bisannuelle ? Choix stratégique à décider, à réfléchir en fonction du bilan, des possibilités de chacun.

Teff dit Gégé

Les exposants des photos : Jérôme Galvin, photo ci-dessus ; 4e de couverture, haut, au premier plan Gil Browaëys et au fond Lucie Becuwe, bas, osier et céramique de Terre & Saule, Félix Galand et Mathieu de Gregorio.



La place Henri IV

Si la place Henri IV a gardé un aspect familier au cours du XXe siècle, il fut un temps où elle était tout à la fois identique et différente. Remontons un peu le temps...

La place Henri IV existe depuis la création de la ville et porta longtemps le nom de place Béthune. Elle fut réparée en 1846 avec des pierres extraites « sur le communal du Bassin ». Puis, en 1888, le conseil municipal décida d'équiper la ville de trottoirs, caniveaux, égouts et la « construction d'un grand aqueduc collecteur partant du centre de la place Henri IV » plus « l'établissement de trois petits aqueducs recevant les eaux des rues de Bourgogne, Victor-Hugo et Dauphine ». Les travaux furent achevés au début des années 1900.

En 1885, il fut décidé d'installer une **fontaine** publique au centre de la place. Les eaux proviennent de plusieurs fontaines au niveau des Maisons Neuves. Des tuyaux en terre furent fabriqués à La Borne pour acheminer l'eau jusqu'à la fontaine inaugurée le 12 février 1885. Dans la foulée, les particuliers qui le souhaitaient furent autorisés, à leurs frais et moyennant un loyer annuel, à y raccorder leur habitation.

En 1856, le conseil municipal désira « qu'il soit fait poser à la fontaine [...] les bornes fontaines avec candélabres et autres accessoires [...] et qu'en outre pour garantir le pourtour de la fontaine il soit placé 8 bornes en pierres. » En 1858, « 4 candélabres qui serviraient pour les voyageurs [...] et éviteraient pendant les nuits les accidents probables » furent installés. Pour obtenir une meilleure alimentation en eau, un réservoir fut construit en 1867 pour recevoir les eaux des sources.

Au cours du XXe siècle, la fontaine subit des réparations variées, notamment au niveau de son bassin. En 2022 et 2023, les statuettes et les candélabres furent démontés et rénovés. Les lampes ont été modifiées pour fonctionner en basse consommation. Un circuit fermé préserve les ressources en eau.



Brosse, l'architecte d'Henrichemont. Les vestiges d'un deuxième puits, à l'opposé, ont été mis à jour lors des travaux de rénovation de la place en 2005.

Des arbres furent plantés lors la rénovation de la place en 2005. L'an passé, des parterres de rosiers ont remplacés les précédentes plantations et, afin de minimiser les coûts et les besoins en eau, les plantes annuelles des jardinières ont été remplacées par des vivaces. Des incivilités répétées (arrachages, piétinement, passage de voitures) ont détériorés les parterres au point d'obliger à les refaire avec des essences variées, et entourés de bordures protectrices. Afin de protéger ces bordures déjà mises à mal par certains conducteurs, des quilles seront mises en place.

Les textes entre guillemets sont tirés des délibérations des conseils municipaux. Ces documents sont conservés en Mairie.

Le budget

Les finances de la commune

Malgré une conjoncture peu favorable, le résultat de la section de fonctionnement s'est maintenu à un niveau équivalent aux années précédentes grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses. Le résultat attendu pour l'année 2023 devrait conforter l'action entreprise depuis trois ans pour consolider notre capacité à investir et réaliser les prochains investissements.

Dépenses et recettes de fonctionnement depuis 2018

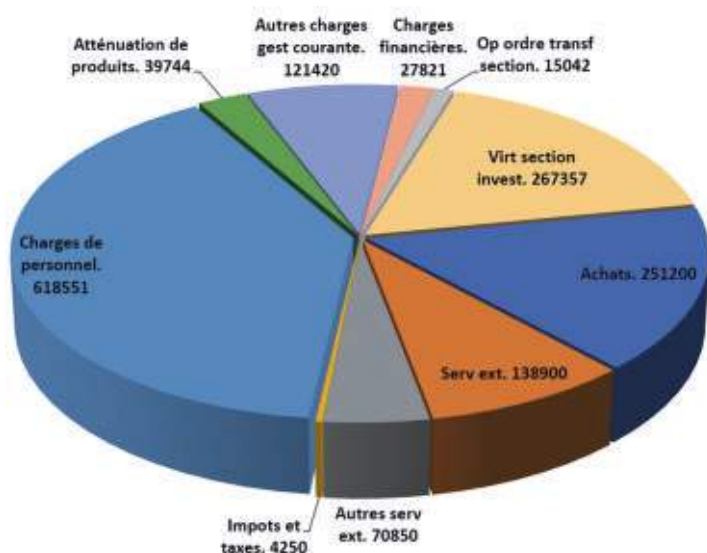
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022
CHARGES A CARACTERE GENERAL	412 428	543 508	361 088	377 562	431 651
CHARGES DE PERSONNEL	679 664	689 997	609 644	587 338	589 896
ATTENUATIONS DE PRODUITS	39 744	39 744	39 744	39 744	39 744
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	191 033	179 387	194 426	169 621	115 838
CHARGES FINANCIERES	44 082	40 228	36 518	33 142	30 318
CHARGES SPECIFIQUES				87 668	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	7 914	54 954	13 299	44 961	30 106
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 374 865	1 547 818	1 254 719	1 340 036	1 237 553
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022
PRODUITS DE SERVICES-VENTES	60 248	70 419	59 474	88 332	73 661
IMPOTS ET TAXES	928 867	929 098	934 812	907 326	877 308
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	502 617	500 430	516 354	529 933	542 528
AUTRES PRODUITS DE GESTION	35 468	39 190	22 996	20 828	39 242
PRODUITS FINANCIERS	1 902	1 419	1 118	262	274
PRODUITS SPECIFIQUES	853	41 464	10 584	95 765	5 604
ATTENUATIONS DE CHARGES	9 947	42 931	14 627	2 406	9 934
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	17 160	2 347		24 395	10 390
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 557 062	1 627 298	1 559 965	1 669 247	1 558 941
RESULTAT ANNUEL	182 197	79 480	305 246	329 211	321 388

Le budget 2023

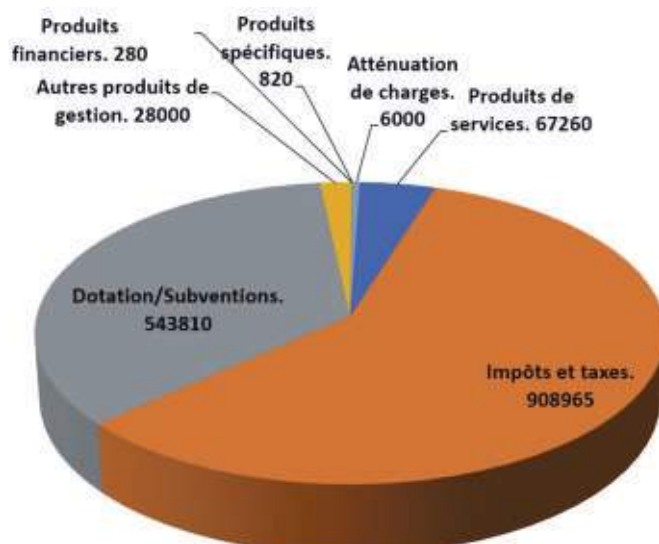
Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car c'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année, et c'est l'acte juridique par lequel l'organe exécutif de la commune est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Le budget de la commune se divise en une section de fonctionnement dédiée aux charges courantes et une section d'investissement avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

Le budget de fonctionnement 2023



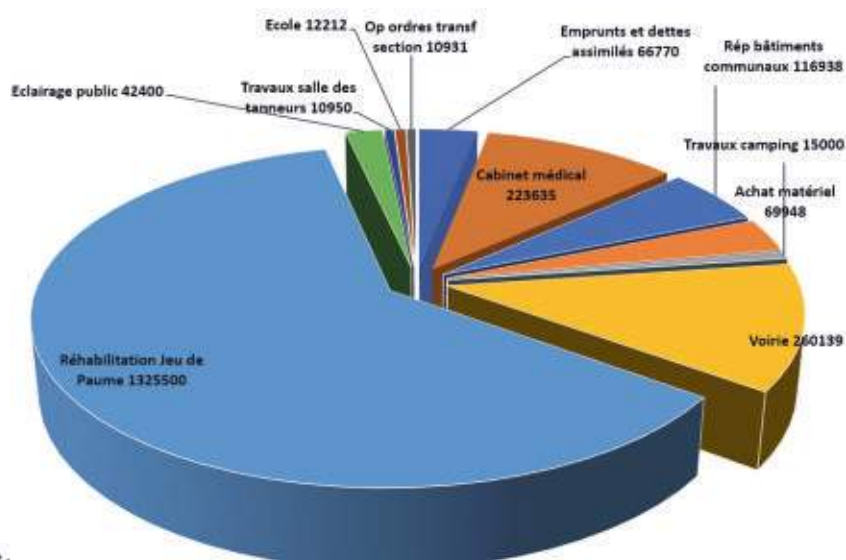
Dépenses de fonctionnement



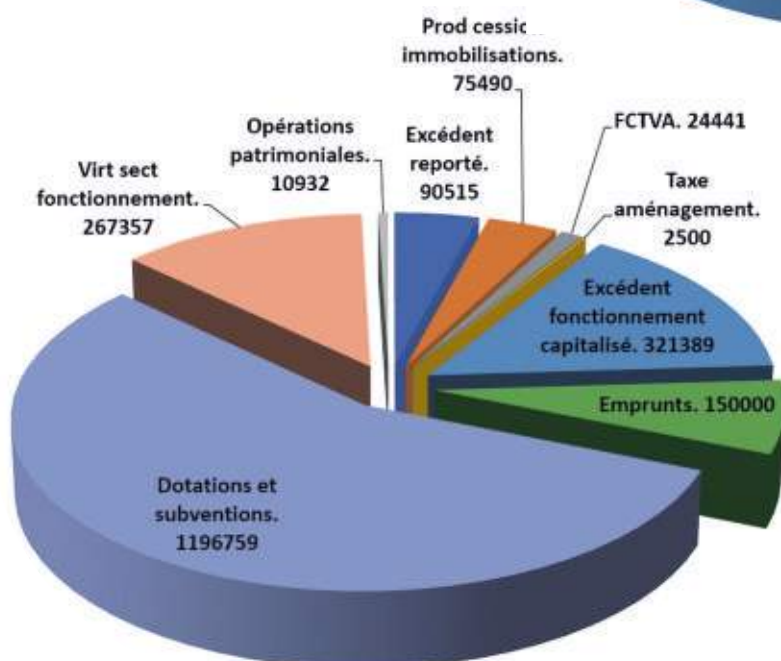
Recettes de fonctionnement

Le budget d'investissement 2023

Le budget d'investissement pour 2023 est axé principalement sur la réhabilitation du square du Jeu de Paume, sur des travaux de voirie et sur l'aménagement du pôle régional de santé. Le haut niveau de notre épargne nette, et le recours à des subventions permettront de financer ces investissements importants sans altérer notre endettement.



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

